



Photo blog V. Fourneyron



PLACES SAINT CLÉMENT ET SAINT HILAIRE LA LOI SUR L'AIR ENCORE PROFANÉE !

Ayant appris que la ville de Rouen réaménageait la place Saint Clément (rive gauche) sans rien prévoir pour faciliter la vie des cyclistes, SABINE a déposé un recours au tribunal administratif pour non respect de la loi. Cette loi, qui date de 1996, impose la réalisation d'aménagement cyclable lors de toute création ou rénovation de voirie en ville.

Nous sommes d'autant plus déterminés qu'en janvier, nous avons fait une proposition précise pour sécuriser la cohabitation des vélos et des voitures dans ce giratoire très fréquenté à proximité de commerces, d'écoles, et de services publics.

A l'enquête publique, il était prévu, place St Hilaire et en amont, un site propre pour Teor. Il semblerait que des pressions aient été exercées pour ne pas gêner le passage des voitures sur cet axe très fréquenté. On a donc 3 voies voitures, des contre-allées avec stationnements et bien sûr, rien pour le vélo !

Quid du cheminement promis entre la rue des Petites-Eaux et la rue Eau de Robec ? Quelle facilité d'accès pour les employés de l'hôpital cyclistes, habitant faubourg St Hilaire, Grieu et Darnétal ?

Encore une fois, au mépris de la loi, on a manqué l'occasion d'encourager l'usage du vélo au quotidien !

UN CONTRESENS SAUGRENU...

Nous avons demandé à la mairie des contresens cyclistes. Pour l'instant, rive droite rue Ste Marie, un seul est apparu. Nous nous permettons de citer le blog (et la photo) de notre députée, Mme Valérie Fourneyron : "un contresens... positionné, on ne sait dans quel but, rue Ste Marie entre le boulevard de l'Yser et la rue Louis Ricard. Une dangerosité évidente tant la visibilité est faible pour les véhicules montant la rue Ricard"...

Personnellement, je l'utilise, je gagne 2 feux pour accéder à la rue Beauvoisine. Mais j'apprécie que des plots aient été placés au début de la rue Ste Marie, cela sécurise un peu le tournant.

Bon d'accord, il n'y a rien avant, rien après ! Mais cela, c'est habituel à Rouen.

Pourtant, on nous avait promis une belle continuité, de la place St Hilaire à la place Beauvoisine, sur la contre-allée du boulevard et cela dans les 2 sens ! (Avec, indispensable, le raccordement sur la bande du Bd de l'Yser par des marquages au sol et des sas vélo aux feux pour sécuriser la traversée des boulevards).

Alors que le quartier fourmille d'usagers potentiels avec les lycées Jeanne d'Arc et Corneille, le collège Fontenelle, le conservatoire, le théâtre des 2 rives, la piscine, etc, cet aménagement solitaire risque fort de ne pas stimuler la pratique du vélo... Martine B.

Vélos Decaux ou vélos de l'Agglo* ce qui est sûr c'est qu'il y aura plus de vélos !

* voir article page 2

Plus de cyclistes sur la chaussée et sans doute sur les trottoirs risque de créer des conflits entre les usagers. Il devient urgent d'équiper l'agglo d'aménagements cyclables pertinents pour encourager ces nouvelles pratiques. Réclamons que la loi sur l'air soit enfin respectée et que tous les travaux de voirie prennent en compte le vélo.

**RV esplanade musée des Beaux Arts
à 15 h, samedi
22 SEPTEMBRE 2007**



Vélorution octobre 2006. Photo Evelyne P

MANIFESTONS A VELO !